



Communiqué de presse

## Sympany rembourse CHF 23 millions à ses assurés

**L'année dernière, en raison de la pandémie de coronavirus, les hôpitaux n'ont pas été en mesure de réaliser de nombreuses opérations chirurgicales prévues. Cela a conduit à une baisse sensible des coûts de l'assurance complémentaire d'hospitalisation. L'assureur-maladie Sympany rembourse donc à ses clients les excédents de diverses assurances complémentaires d'hospitalisation, pour un total de plus de CHF 23 millions.**

*Bâle, le 5 mai 2021* – L'année 2020 marquée par le coronavirus a été une année difficile pour de nombreux payeurs de primes. Mais la pandémie de coronavirus a aussi eu un autre effet: en raison de la renonciation passagère à des opérations planifiées au cours du premier confinement en 2020, les coûts des assurances complémentaires d'hospitalisation ont été moins élevés qu'initialement prévu. Il en a résulté un excédent ponctuel élevé.

### **Plus de 150 000 bénéficiaires**

«Sympany estime que cet argent revient aux assurés. En tant qu'assurance loyale, Sympany remboursera par conséquent à la fin du mois de mai 2021 plus de CHF 23 millions à ses clientes et clients au bénéfice de différentes assurances complémentaires d'hospitalisation», explique son CEO Michael Willer. Au total, plus de 150 000 clientes et clients bénéficient de ces remboursements. Les montants diffèrent en fonction du produit d'assurance et des primes versées.

### **Pour plus d'informations**

[www.sympany.ch/excedents](http://www.sympany.ch/excedents)